

Secrets de chantier

L'avant-dernier tronçon du chantier de protection du village contre les submersions marines avance à grands pas. Visite guidée aux côtés d'élus municipaux de La Couarde.

Le ballet des camions et des énormes engins est incessant entre la base nautique du Goisil et le lieu-dit Dieppe, en bordure de la fosse de Loix, à la verticale du camping des Prises. C'est qu'il y a urgence : en avril, le chantier fermera pour ne reprendre qu'en août, quand la Ligue de protection des oiseaux donnera son feu vert (LPO). Pourquoi la LPO ? Parce que les travaux concernent une zone naturelle protégée et qu'il n'est pas question de contrarier la nidification des oiseaux migrateurs.

Cette interruption n'autorisera pas pour autant les vacanciers à accéder au site. La piste cyclable restera fermée durant toute la durée de l'opération, jusqu'à fin 2022. L'itinéraire de délestage restera la route agricole reliant La Couarde à Ars. Un casse-tête, pour l'entreprise Chartier, qui a déjà prévu d'engager des gardiens pour dissuader les promeneurs de s'aventurer dans les marais ou sur les digues pas prévues pour supporter le piétinement.

Après trois ans de préparation et de recherche de financement, les quelque sept millions d'euros nécessaires pour bloquer toute submersion marine par le côté nord de la commune sont assurés à 40 % par l'État, 20 % par la Région, 20 % par le département et 20 % par la communauté de

communes. Au programme, sur 3,8 kilomètres, un mixte d'enrochements, de palplanches, de reprofilage, de murets, de puissantes portes et d'ouvrages hydrauliques.

Les marais font tampon

Bien sûr, la surélévation et le renfort des protections existantes constituent des priorités. Ces opérations sont le plus souvent effectuées à l'aide de matériaux naturels ; citons par exemple les pierres montées en puzzle avec une précision d'horloger par des conducteurs d'engin d'une habileté inouïe. A cela s'ajoute de la vase piochée dans les vasières et qui devient aussi dure que du ciment quand elle est sèche.

Mais la dimension hydraulique du projet est également considérable. Plutôt que des batardeaux dont il faut entreposer les plaques métalliques, lourdes et difficiles à manier, le choix de portes métalliques rapidement et aisément refermables a été retenu.

Il en va de même avec les prises d'eau dont la fermeture et l'ouverture suivent automatiquement les marées. Elles peuvent cependant être fermées et ouvertes manuellement. En période de risque, il pourra être demandé aux ostréiculteurs de vidanger en partie leurs marais afin d'accueillir un surcroît d'eau en cas de surcote,



Visite d'un chantier hors-norme en présence de Patrick Rayton, maire de La Couarde, accompagné d'une partie de son conseil municipal. © C.B.

eau qui s'évacuera ensuite naturellement avec la marée.

La diplomatie à l'œuvre

Strictement surveillé par les maîtres d'ouvrage, le chantier a cependant ses petits secrets. Que faire d'une épave insauvable dont le propriétaire reste inconnu ? Un coup de pelleuse discret devrait réduire à néant sa nuisance potentielle sur une buse d'entrée d'eau toute proche. Comment convaincre un ostréiculteur qu'une voie d'accès empiète sur un de ses bassins ? En remblayant un de ses chemins.

La lutte contre les ragondins est

par ailleurs au programme, les paisibles bestioles ayant une fâcheuse tendance à creuser des terriers dans les bases des levées récemment refaites. Pas question de les tuer, mais des grillages habilement enfouis les encouragent à chercher à une autre adresse. Et quid des chasseurs, privés de leur parking au profit d'un stockage de matériaux ? Une négociation avec le détenteur d'un champ à l'abandon a permis de résoudre le problème. Quant aux sauniers, qui voyaient avec désespoir une poussière rouge se déposer sur leur fleur de sel, la solution a été trouvée, en arrosant la route ! ■ **Christine Brisson**

